

La promotion des langues africaines et la Francophonie

Résumé: La Francophonie a pour principale mission la promotion de la langue française et des langues partenaires. D'autres missions s'y sont ajoutées récemment, à savoir, «la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme (...) développer la coopération au service du développement durable». Pour atteindre ces objectifs, elle intervient dans le système éducatif en Afrique, continent où s'est enracinée la langue française. De par l'histoire de la colonisation et du dynamisme de la Francophonie, le français est devenu «une langue africaine» (Mendo Ze et Dumont). Ces deux facteurs sont censés affermir une cohabitation culturelle grâce à laquelle s'exercent les rapports d'influences linguistiques «réciproques» entre cette langue et les langues africaines. Mais, à y regarder de près, «cette cohabitation profite majoritairement à la langue française» (Onguéné Essono), l'apport bénéfique de la Francophonie aux langues africaines reste limité. Nous voulons montrer dans cette étude que la Francophonie gagnerait à inscrire clairement parmi ses missions la promotion véritable des langues africaines, si elle souhaite accélérer celle du français dans le continent, afin qu'elle cesse d'apparaître aux yeux de beaucoup d'Africains comme une organisation dont l'une des missions sous-jacentes est l'extinction des langues africaines.

Mots-clés: Francophonie, Afrique, enseignement, promotion, développement, démocratie, culture, langage

Abstract: The main mission of the Francophonie, is to promote the french language and the partner languages in the world. Other missions have been recently added, namely “promotion of peace,

democracy and human rights (...) to develop cooperation for sustainable development". In order to achieve these objectives, it is involved in the education system in Africa, a continent where the French language has taken root. Because of the history of colonization and the dynamism of this Francophonie, French has become "an African language", (Mendo Ze and Dumont). These two factors supposed to reinforce a cultural cohabitation which are exerted the reports of "reciprocal" linguistic influences between this language and the African languages. But, if we look closely, this cohabitation mostly benefits the French language. The beneficial contribution of the Francophonie to African languages remains limited. We want to show in this study that the Francophonie would clearly inscribing among its missions the true promotion of African languages, if it wishes that the French language will be accelerated on this continent; so that it ceases to appear in the eyes of many Africans as an organization of which one of the underlying missions is the extinction of African languages.

Keywords: Francophonie, Africa, Education, Promotion, Development, Democracy, Culture, Language

Introduction

Sur la page d'accueil du site de l'OIF, on peut lire ce qui suit:

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 84 États et Gouvernements qui la composent (58 membres et 26 observateurs). Une communauté de destin consciente des liens et du potentiel qui procèdent du partage d'une langue, le français, et des valeurs universelles. L'OIF a pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux 4 grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie:

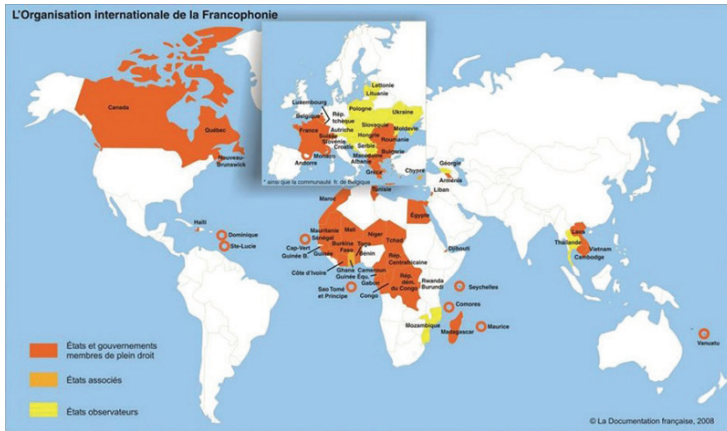
- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme

- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération au service du développement durable (www.oif.org)

Les objectifs de l'Organisation de la Francophonie¹ sont donc clairs et ambitieux. Mais si nous les prenons par ordre décroissant, il apparaît que la promotion du français vient en tête. Les premier et troisième objectifs se complètent, promouvoir une langue passe par l'éducation, la formation, l'enseignement et la recherche. Les deuxième et quatrième objectifs se sont ajoutés certainement, dans le tard, mais aujourd'hui ils font partie des buts poursuivis par la Francophonie. De nos jours, c'est une lapalissade d'affirmer que les objectifs un et trois sont au centre du développement dans le monde moderne. À l'évidence, éduquer les citoyens, c'est leur permettre de devenir acteurs et/ou producteurs des savoirs, mais aussi consommateurs de ces mêmes savoirs. Telle est l'ambition de la Francophonie. Mais peut-on réussir à atteindre de si grands objectifs quand on cible 270 millions d'individus aux profils si diversifiés? En effet, pour ce faire, il faut pouvoir toucher non seulement toutes les masses ciblées par un tel projet, mais aussi parvenir à leur fournir une éducation de qualité. En réalité, une éducation de qualité doit œuvrer à l'épanouissement, à la maîtrise des facteurs de développement des communautés et aussi à leur ancrage dans leur propre culture. Le processus éducationnel ainsi décrit passe inévitablement par les langues. Or, celui prôné par la Francophonie passe par le français, qui est en partage avec 58 États de 5 continents du monde (carte 1).

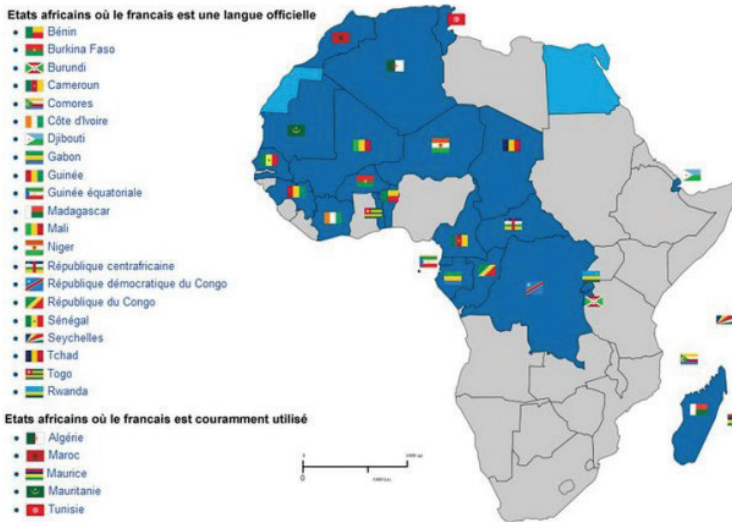
1. Le terme *francophonie* a été inventé par le géographe Onésime Reclus (1837-1916) dans son ouvrage intitulé *France, Algérie et colonies* (1886), Paris, Éd. Hachette Livre. La francophonie, selon lui, désignait les espaces géographiques où la langue française était parlée. Aujourd'hui, la *francophonie* revêt deux acceptions. Lorsqu'elle désigne l'ensemble des peuples ou des locuteurs qui utilisent totalement ou partiellement le français dans leur communication, on l'orthographe avec un *f* minuscule. En tant qu'organisation, la Francophonie désigne l'ensemble des États ou gouvernements qui ont en commun l'usage du français. Notre article parle de la seconde définition.

Contact/conflit de langues à l'ère de la mondialisation



Carte 1

Parmi ces États, on dénombre 26 pays africains, dont 21 ont le français comme langue officielle (Carte 2).



Carte 2²

La situation sociolinguistique de ces pays n'est pas une des plus simples. En réalité, « à un multilinguisme local mal maîtrisé se superpose le français, une langue européenne vestige de la colonisation et garant de la mobilité et de la réussite sociale » (Ntahnkiriye, *La promotion des langues*

2. Source: *Géopolitique africaine*, N°58.

locales en Afrique noire 76). On peut donc considérer que la Francophonie est aujourd'hui une affaire africaine. N'est-ce pas grâce à l'Afrique que le français occupe les rangs de la 2^e langue la plus apprise, et la 5^e langue la plus parlée au monde? C'est aussi en Afrique que l'on trouve les plus grands défenseurs de cette langue dont l'un des plus illustres était Léopold Sédar Senghor et enfin, n'est-ce pas en Afrique que la Francophonie fut créée?³ C'est donc à juste titre que la Francophonie déclare que les langues africaines sont des langues partenaires du français. Or, plus de 47 ans après sa création, et depuis plus de 60 ans de pratique du français, non seulement les objectifs déclarés par la Francophonie pour l'Afrique tardent à se réaliser, mais en plus, le français, vecteur de la Francophonie, s'est enraciné fortement sur le continent, au détriment des langues africaines qui se clairsemment de jour en jour. Nous allons examiner les rapports entre la Francophonie et les langues africaines suivant ces trois points:

1. Un bref état des lieux des rapports entre le français et les langues nationales dans l'enseignement/apprentissage
2. Rupture et continuité dans les systèmes éducatifs
3. L'apport de la Francophonie à la promotion des langues africaines et ses limites

Un bref état des lieux des rapports entre le français et les langues nationales dans l'enseignement/apprentissage

On ne peut parler des rapports entre la langue française et les langues africaines dans l'enseignement/apprentissage sans évoquer la politique linguistique coloniale qui les ont engendrés. Il ne s'agit nullement de faire l'histoire de la colonisation linguistique des États africains, d'éminents auteurs tels que (Ngalasso1981), (Calvet1979), (Makouta Mbokou 1974), etc., l'ont fait à travers les ouvrages et articles bien connus. Il s'agit pour nous de tracer chronologiquement les rapports entre le français et les langues nationales sur le terrain de l'enseignement/apprentissage. Faut-il le redire, l'arrivée de la langue française dans une partie de l'Afrique, résulte de la politique linguistique de la France. «La tradition française a développé, en colonies comme en métropole, la conception d'un État unificateur soucieux de réduire les parlers locaux (...) (Ngalasso, État des langues et langues de l'État au Zaïre 3). C'était le principe d'une langue unique dans

3. La Francophonie fut créée le 20 mars 1970 à Niamey, au Niger.

un État unique. Il s'agissait d'éradiquer les diversités linguistiques et de n'admettre qu'une seule langue officielle, le français. Le résultat de cette politique fut la dominance de la langue française dans tous les secteurs de pouvoir en Afrique dite francophone. Le français fut consacré de force comme la seule langue d'enseignement et/ou d'apprentissage du primaire à l'université, et de facto le seul moyen d'accéder au savoir. À cette époque, ce fut le règne absolu du système scolaire monolingue. L'élaboration des curricula scolaires se faisait en métropole, mettant sur le même pied d'égalité l'apprenant français et l'apprenant africain. Malgré ce fait, les langues autochtones sans statut législatif résistèrent, imposant au français une cohabitation qui demeure jusqu'à nos jours. Après les indépendances dans les années 60, on s'attendait à ce que les États africains changent de politique linguistique afin d'affirmer leur indépendance, et ressusciter enfin leurs langues écartées par la puissance colonisatrice, mais tel ne fut le cas. A la satisfaction de la France, beaucoup de pays restèrent sous le legs de la linguistique coloniale⁴, ce qui allait contribuer à accélérer l'implantation du français en Afrique francophone et, en même temps, à marginaliser les langues africaines. Néanmoins, quelques années après, tous les pays dits francophones, ou presque, ont inclus dans leur Constitution des dispositions qui reconnaissent l'importance des langues nationales comme vecteur de leur patrimoine culturel, de leur identité. Exemples: Burkina-Faso, Mali, Bénin, Niger, Centrafrique, République Démocratique du Congo (ancien Congo Belge), Sénégal, etc.⁵ Malheureusement, ces dispositions restent très peu suivies d'effets concrets sur le terrain. Plusieurs décennies après, le constat est laconiquement résumé par Zomé:

Le système scolaire, au lieu de former des citoyens pleinement épanouis, semble provoquer un déracinement et une absence d'intégration. [...] Involontairement, les systèmes éducatifs ont contribué à la dévalorisation des cultures et des langues africaines, notamment dans les pays francophones, sans pour autant assurer le propre rayonnement de la langue et la culture françaises. (*Les langues africaines et les TIC* 88)

4. Excepté la Guinée Conakry, qui n'opta pas pour cette voie.

5. La constitution de 1997, Article 35 du Burkina Faso, celle du Mali de 1992, article 13, celle du Centrafrique de 1995, article 17, celle de la RDC 1992, article 1^{er} section 1^{er}, celle du Sénégal de 1971, article 1^{er}, etc.

Source: J. Leclerc, «L'aménagement linguistique dans le monde», CEFAN, Université de Laval.

Rupture et continuité des systèmes éducatifs

À partir des années 70, surtout depuis les États Généraux de Libreville en 2003, plusieurs pays francophones d'Afrique ont engagé des réformes. Plusieurs dispositions en faveur de l'enseignement des langues nationales ont été inscrites dans les Constitutions et les lois d'orientation de l'éducation, etc. D'autres organismes de la Francophonie (et ils sont très nombreux)⁶ se sont ajoutés à cette problématique, sans compter la tenue des multiples conférences, symposiums, colloques, etc. Les pédagogues, psychologues, sociologues, anthropologues, linguistes et sociolinguistes africains mais aussi européens⁷ n'étaient pas en reste dans cet élan qui a contribué à la prise de conscience des États sur l'importance des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Ils ont réussi à démontrer le lien entre la valorisation et/ou promotion de ces langues et la maîtrise du français. Le premier préalable a été de prouver l'aptitude de ces langues à participer avec efficacité à la vie de la République, et à pouvoir intégrer la communication écrite. Cette réflexion sera reçue diversement par les responsables politiques des pays dits francophones. On peut aujourd'hui les classer en deux blocs: Le bloc dynamique et le bloc léthargique.

Le bloc dynamique est constitué des pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale. Il s'agit du Bénin, Togo, Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Burundi, Rwanda, Tchad, Centrafrique, RDC, etc.⁸ Dans ces pays, on assiste à un essor considérable de la promotion des langues. À cet effet, les Constitutions ont été modifiées en faveur des langues nationales, certaines ont même acquis le statut de langue officielle (Burundi, Rwanda, Madagascar). Parmi ces pays, quelques-uns participent à des programmes pilotes de la Francophonie, tels que LASCOLAF, ELAN⁹, etc.

Le bloc léthargique comprend le Gabon et le Congo. Pour le premier, les langues autochtones ne font l'objet d'aucune directive législative dans le système éducatif. Pour le deuxième, mais à la différence du Gabon, les

6. UNESCO, Francophonie, Direction de développement et de la coopération (DDC) Suisse, Association pour le développement et l'éducation en Afrique (ADEA), Linguapax, etc.

7. Moctar Mbow, Pierre Dumont, Tabi Manga, Onguene Essono, Suzanne Lafage, Nikiema, Ngalasso, etc.

8. Cet inventaire n'est pas exhaustif.

9. LASCOLAF – Langues de Scolarisation en Afrique Francophone, ELAN – Écoles et Langues Nationales en Afrique

langues nationales font l'objet de quelques discussions et sont intégrées dans la communication audio-visuelle.

Malgré ce regain d'intérêt pour les langues africaines et le matraquage pédagogique en faveur de l'introduction de ces langues dans les systèmes éducatifs, l'attitude de la plupart des États africains, encouragés par celle de la Francophonie à l'égard des langues nationales, relève plus de cas de conscience honteux que d'une véritable politique linguistique de rupture avec le monolinguisme. Ils admettent du bout des lèvres les arguments des experts en faveur de l'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs. En effet, ils demeurent dans la continuité du monolinguisme. Ainsi, ils évitent volontairement de prendre la décision, nécessairement impopulaire de choisir des langues d'enseignement parmi de nombreuses langues. Selon Nikiema, «le choix de telles ou telles langues (...) n'est pas une interdiction de s'intéresser aux autres langues, de les écrire, les enseigner» (cité par Napon 152). Or, à force de pratiquer cette politique linguistique d'évitement, ils finissent par laisser le champ libre au français. De la sorte, ils contribuent à renforcer l'idée selon laquelle les langues africaines, au demeurant, trop nombreuses, sont inaptes à l'enseignement et qu'il vaut mieux garder la langue du colonisateur comme seule langue d'accès au savoir, d'autant plus que, comme le remarque Onguéné Essono, «Ces langues ont un faible statut parce que leur maîtrise ne confère aucun avantage susceptible d'entraîner le développement économique et matériel des locuteurs» (*Les langues camerounaises et les langues étrangères* 8). Ce double langage suscite par conséquent de la méfiance des parents et des apprenants vis-à-vis de l'enseignement en langues nationales. Dans une enquête que nous avons menée auprès des Gabonais sur l'attitude ou la perception des langues nationales¹⁰, les questions suivantes sont souvent revenues: Quelle est leur utilité sur le marché du travail? Est-ce -que ce sont les Blancs (les Français) qui ont décidé cela? Que pense l'État ? Que va devenir le français?

La Francophonie, à travers ses multiples programmes, consciente que l'exclusion des langues autochtones dans l'enseignement peut impacter sur la maîtrise du français, contribue néanmoins à leur promotion à sa manière.

10. Cette enquête intitulée «L'attitude ou la perception des langues nationales par les populations gabonaises» a été menée en mai 2015 auprès d'un échantillon de 465 Gabonais: 120 instruits (scolarisés et enseignants y compris), 110 non instruits, 105 chômeurs, 130 salariés.

L'apport de la Francophonie à l'enseignement des langues nationales et ses limites

Le rapport général de l'AUF de juin 2010, «Langues de scolarisation en Afrique francophone (LASCOLAF)» dresse le bilan de la contribution de la Francophonie sur la problématique de l'enseignement des langues nationales à partir de sept pays (Benin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Niger, Sénégal) et les expériences de deux pays (Tanzanie et Mali). Dans l'avant-propos du comité de pilotage, on peut lire ceci:

Engagés dans l'effort international en faveur de l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les systèmes éducatifs, en particulier en Afrique Subsaharienne, l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Agence Universitaire de la Francophonie, le ministère français des Affaires étrangères et européennes et l'Agence française de développement ont décidé d'unir leurs efforts et de financer le programme d'étude de LASCOLAF.

Les enquêtes de terrain que nous avons effectuées devaient permettre d'éclairer les questions suivantes:

Quelle place accorder aux langues nationales dans l'enseignement? Pour quels types d'enseignement? A quels stades du cursus (préparatoire, élémentaire, moyen)?

Quelle articulation langues nationales/langue française recommander en particulier dans l'enseignement primaire? Comment assurer un niveau linguistique suffisant pour aborder les apprentissages dans l'enseignement secondaire?

Quels appuis (nature et modalités) faut-il apporter pour l'efficacité des apprentissages en langue nationale et en langue française?

Cette étude a eu pour résultante dans la pratique l'initiative ELAN que la Francophonie résume en ces termes:

ELAN-Afrique est une nouvelle initiative qui vise la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue articulant une langue africaine et la langue française au primaire, en particulier dans les écoles des zones rurales, pour remédier à l'échec scolaire dû à la difficulté d'acquisition de la langue française.

ELAN a été appliqué au Bénin, au Burundi, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, au Niger, à la République démocratique du Congo (RDC) et au Sénégal. Il existe bien sûr d'autres programmes initiés par la Francophonie (Formation des enseignants en des langues nationales,

financement des outils didactiques, appels à projet en rapport avec des langues africaines, etc.) Bref, on ne peut nier l'apport considérable de la Francophonie pour la promotion des langues nationales. Mais il ressort que tout programme de la Francophonie visant à promouvoir les langues africaines, n'est qu'un programme de complémentarité. En effet, l'intérêt porté à ces langues nationales ne vise qu'à mieux apprendre le français, «langue de grande communication» et «d'ouverture au monde». Les langues nationales doivent être enseignées comme enseignement de base, soit au primaire jusqu'à un niveau déterminé par le programme, soit dans les milieux ruraux, où les enfants ne parlent pas français. Au secondaire, elles ne sont proposées que sous forme d'option. Au supérieur, c'est dans les Départements de Français Langue Étrangère (FLE) que la Francophonie s'intéresse aux langues nationales. Certes, il ne revient pas à la Francophonie de concevoir les politiques linguistiques des pays africains francophones, puisque les lois d'orientation de l'éducation qui peuvent décider de l'adoption d'une ou plusieurs langues en tant que moyen fondamental d'éducation résultent de la volonté politique des États concernés. Mais, la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale (CONFEMEN), créée en 1960, qui est la plus ancienne institution de la Francophonie, ne participe-t-elle pas déjà à ces politiques linguistiques? A travers son organe de mesure le PASEC (Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN), elle dresse un bilan d'action tous les deux ans. De ces rencontres, on ne relève aucune recommandation proposant un partenariat d'égalité entre le français et les langues nationales par une pratique du bi ou multilinguisme dans les systèmes éducatifs africains. Pourtant, plusieurs enquêtes montrent que malgré les taux de scolarisation croissant, et la durée de l'apprentissage à l'école exclusivement en langue française, les apprenants en échec scolaire n'arrivent pas à valoriser les acquis d'apprentissage dans leur vie quotidienne. Ils ne peuvent ni participer aux débats dans la vie de la République ni créer de simples associations ni penser des structures génératrices d'emploi. Ainsi, bien qu'ils déclarent un niveau scolaire conséquent, le taux d'Africains «instruits» qui n'arrivent pas à lire et/ou comprendre par exemple un article d'un journal, une loi dans une Constitution, un document administratif qui implique un engagement juridique ou moral, un relevé bancaire, à calculer le taux d'intérêt d'un crédit, etc., est assez élevé dans les pays francophones. Or, un enseignement multilingue égalitaire entre le français et les langues nationales dans les systèmes éducatifs africains serait bénéfique à ces apprenants qui parlent et comprennent mieux leurs langues maternelles,

et certainement, les écriraient mieux. Il est évident que le volontarisme éduco-pédagogique de la Francophonie bute sur ses limites. L'objectif principal de la Francophonie qui est de «promouvoir la langue française, la diversité culturelle et linguistique» doit aller de pair avec la promotion réelle des langues nationales. Comment faire participer les communautés au développement de la démocratie, voie royale du développement, en confinant leurs langues à un rôle inférieur de langue d'éducation de base à l'enseignement/apprentissage du français? Est-ce à dire que les objectifs ambitieux affichés par la Francophonie ne visent que les lettrés en français? En reléguant les langues nationales au niveau primaire dans l'éducation de base ou à l'oralité, et en privilégiant le français à l'écrit aux niveaux secondaire et supérieur, les pays africains ne pourront ni diffuser les connaissances et les savoirs au sein de leurs sociétés ni intégrer les sociétés savantes des académies du monde. Les manipulations politiques des masses par les élites auxquelles on assiste en Afrique sont aussi imputables à l'accès aux savoirs par l'unique moyen du français. La promotion de la démocratie et des droits de l'homme inscrite dans les missions de la Francophonie risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau. La langue n'est-elle pas le premier moyen d'accès au développement durable? À la diversité culturelle et linguistique? Les véritables experts, détenteurs des savoirs endogènes, se trouvent dans les milieux ruraux. Ils ne sont pas souvent des lettrés. Comment transmettront-ils ces compétences aux plus jeunes qui ne parlent et n'écrivent que le français?

Pour ne pas conclure

Sans être l'initiatrice des politiques linguistiques en Afrique, la Francophonie doit toutefois amener les États africains à prendre la décision courageuse d'un système éducatif multilingue. Cette étape difficile et complexe est pourtant nécessaire. Il est difficile aux experts (linguistes, pédagogues, sociologues, etc.) d'expliquer aux gouvernants l'impérieuse nécessité d'enseigner les langues nationales à tous les niveaux scolaires et universitaires, afin que ces langues soient aussi dotées d'un statut qui garantisse à l'apprenant un avenir matériel, politique et culturelle. C'est «une véritable révolution linguistique» que proposent précisément Onguéné Essono et Nikiéma (*Langue de scolarisation et école en Afrique francophone* 165). Le lien entre le développement et la promotion des langues nationales est souvent méconnu des profanes. L'une des missions fondamentales

actuelles de la CONFEMEN doit être de pousser les États francophones sur la voie du bi ou multilinguisme intégrale dans leurs systèmes éducatifs. Nous partageons la question posée par Chaudenson:

Comment assurer à une majorité de citoyens qui ne parlent pas la langue officielle de l'État, non seulement les droits civiques mais aussi et surtout les droits à l'information, à l'éducation, au travail, à la santé que leur garantit pourtant la Déclaration des droits de l'homme de 1948, signée par l'État dont ils sont les ressortissants? (*Éducation et langue, français, créoles, langue africaines* 184)

En raison du poids social et cognitif dominant du français en Afrique, la Francophonie qui est une organisation puissante de la promotion de cette la langue, doit comprendre que la survie du français en Afrique passe par l'intégration des langues africaines dans les systèmes éducatifs et l'instauration d'un multilinguisme intégral et non de complémentarité. La pédagogie de la complémentarité a montré ses limites. On ne peut continuer, comme le remarque à juste titre Napon, «à utiliser les langues nationales seulement comme marche-pied pour faciliter l'apprentissage du français» (*La problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire au Burkina Faso* 152). Nous pensons que le conseil émis par Kapele Kapanga est également à prendre en considération: «La Francophonie devrait dès lors porter son attention sur les contacts du français et les langues nationales, et entourer d'un égal souci de respect toute mesure de protectionnisme à l'égard de toutes les cultures homologues et toutes les identités adhérentes» (*La survie de la francophonie en Afrique passe par l'enseignement des Africains en langues nationales africaines* 204).

Au moment où la deuxième vague de revendications d'indépendance réelle commencent à voir le jour, le Francophonie risque de passer aux yeux de nombreux Africains comme un organisme qui a pour objectif inavoué le remplacement des langues africaines par le français. Elle est «la voix» que les gouvernants écoutent, à cet effet, elle doit œuvrer «pour que l'Afrique [ne] soit plus le seul continent où la majorité des enfants commencent l'école en utilisant une langue étrangère» (Ouane et Glanz, *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue* 5).

A propos du multilinguisme, l'expérience de la Tanzanie et du Nigéria peut servir de modèle à la Francophonie et aux États francophones. La Tanzanie a réussi à faire cohabiter l'anglais et le swahili dans son système éducatif sans que l'anglais ne disparaisse. Il existe autant de diplômés

tanzaniens en swahili qu'en anglais. Le Nigéria est devenu l'une des puissantes industries cinématographiques en Afrique grâce à la pratique du multilinguisme anglais/haoussa/yoruba/ibo. Beaucoup de films sont en langues nationales, cela a favorisé le développement de l'industrie des langues dans ce pays (moyennes entreprises de traduction/interprétariat, doublage/encodage des films et documentaires). En matière des TIC, le monde est en pleine mutation. Comment les Africains qui n'ont pas eu la chance d'apprendre à lire et à écrire en français ou dans leurs langues maternelles peuvent-ils avoir accès à l'internet et à l'informatique? Participer à la promotion des langues africaines en aidant à leur introduction dans l'enseignement comme le fait la Francophonie n'a d'intérêt que si de tels efforts font de ces langues des outils de promotion économique, politique et sociale susceptibles de permettre aux communautés de participer à la vie de la République. C'est un grand défi pour la Francophonie.

Bibliographie

- CALVET, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1979.
- Chaudenson, Robert, *Education et langue, français, créoles, langues africaines*, Paris, OIF, L'Harmattan, 2012.
- CONFEMEN – PASEC, WWW.pasec.confemen.org (consulté le 12 septembre 2017).
- Dumont, Pierre, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- ELAN AFRIQUE, «Une offre francophone vers un enseignement bilingue pour réussir l'école», <https://www.Wfrancophonie.org/IMG/pdf/OIF/ELAN-DEF.pdf> 2011, (consulté le 20 septembre 2017).
- Kapele, Kapanga, «La survie de la francophonie en Afrique passe par l'enseignement des Africains en langues nationales africaines», in *Francofonie*, 2003, N° 12, p. 195-212.
- Makouta-Mbokou, Pierre-Jean, *Le français en Afrique noire (Histoire et méthode de l'enseignement du français en Afrique noire)*, Paris, Bordas, 1974.
- Mendo Ze, G., *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, 1999.
- Napon, Abou, «La problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire au Burkina Faso», in *SUDLANGUES*, 2013, N°2, p. 145-156.
- Ndiaye, Modou et Diakit, Mamadou, *Rapport LASCOLAF* WWW.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attachés/rapport_lascalaf_cas_sénégal.pdf (consulté le 10 décembre 2017).

Contact/conflit de langues à l'ère de la mondialisation

- Ngalasso, Mwatha Musanji, «Structure du lexique pende. Éléments d'emprunt aux langues romanes», in *La linguistique*, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle, vol. 17, fascicul 2, Presses universitaires de France, 1981, p. 53-78.
- Ngalasso, Mwatha Musanji, «Etat des langues et langues de l'État au Zaïre», in *Politique Africaine*, 23, Paris, Kartala, 1986, p. 7-29.
- Ntahonkiriye, Melchior, «La promotion des langues locales en Afrique noire Francophone. Autopsie d'une politique linguistique 'cadavré'», in *Cahiers linguistique d'Ottawa*, vol 27, Canada, Université d'Ottawa, 1999.
- Onguéné Essono, Louis-Martin, «Les langues camerounaises et les langues étrangères: à qui profite la cohabitation?», in *Patrimoine*, n° 0010, 2001.
- Onguéné Essono, Louis-Martin et NIKIÉMA, Norbert, (2015). «Langue de scolarisation et école en Afrique francophone», in ELAN, *École et langues nationales en Afrique francophone: approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique. Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2015, p. 161-170.
- Ouane, Adama et Glanz, Christine, «Pourquoi et Comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue», Paris, UNESCO, 2010, p.5.
- Somé, Maxime Z., «Les langues africaines et les TIC», in *SUDLANGUES*, 2009, N°12, <http://www.sudlangues.snsudlangue@refer.sn> (consulté le 20 juillet 2017).